



DEMANDE POUR UTILISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE COMMUNAL

(A demander deux semaines à l'avance accompagné d'un plan de situation)

Demande faite par mail en date du _____ (date du mail faisant foi)

Requérant

Nom / Prénom _____

Adresse privée _____

Adresse facturation _____

E-Mail _____ N° de téléphone _____

Occupation du domaine communal

Type d'occupation: Installation de chantier Échafaudage
 Benne Autres

Lieu _____

Surface en m² _____

Début des travaux _____

Durée des travaux _____

Remarques _____

Lieu et date _____

Signature et
sceau du requérant _____

NB: Une demande de signalisation de chantier auprès de la CCSR (Commission cantonale de la signalisation routière) est obligatoire. Adresse: vs.ch/web/sdm/demande-d-autorisation-pour-la-mise-en-place-d-une-signalisation-de-chantier / Document «Sichan»

Autorisation

(Ne pas remplir)

L'autorisation relative à l'utilisation temporaire du domaine communale est accordée:
Commune de Val de Bagnes
Travaux Publics

Le Châble, le _____

Distribution: Police municipale, Requéant, Altis Groupe SA

Tarifs (pour utilisation du domaine communal)

Utilisation du domaine communal sur trottoir ou autre: CHF 10.-/m² le 1^{er} mois et
CHF 5.-/m² les mois suivants

NB: Ces tarifs entrent en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2011
(Décision du Conseil communal prise en séance le 21 décembre 2010)